
CHAPITRE IX

L'enquête «Insertion des migrants en milieu urbain au Sahel»

- Richard MARCOUX*, Victor PICHÉ**, Mamdou KANI KONATÉ***, avec la collaboration de Lucie Gingras**
-

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Nom précis de l'enquête

« Enquête sur l'insertion des migrants en milieu urbain au Sahel – Bamako ». Nom abrégé : « IMMUS-Bamako ».

1.2. Problématique et objectifs

L'objectif central de la recherche sur l'insertion des migrants en milieu urbain du Sahel est d'étudier l'évolution des conditions de vie de même que les modalités de l'insertion urbaine des populations dans un contexte d'aggravation de la crise économique et de paupérisation des ménages au Mali. Les principaux résultats de l'étude constituent un ensemble d'informations nécessaires à une meilleure orientation des programmes de développement urbain. Cette optique conditionne les objectifs généraux qui sont de :

1. rendre compte des conditions de vie des migrants et non-migrants à Bamako ;
2. rendre compte plus particulièrement des stratégies d'insertion en milieu urbain ;
3. examiner les relations entre les paramètres démographiques et socio-économiques des populations dans le cadre de ces stratégies d'insertion.

* Université Laval (Canada).

** Université de Montréal (Canada).

*** Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (Cerpod)

Pour atteindre ces objectifs généraux, nous examinons les cheminements migratoires des populations – incluant la mobilité à l'intérieur de l'espace bamakoïse – et les modalités de leur insertion en ville et ce, à travers : l'itinéraire migratoire vers Bamako ; l'accueil et l'installation des migrants ; les mécanismes de l'insertion résidentielle ; les mécanismes de l'insertion sur le marché du travail ; la dynamique familiale à l'intérieur de ces mécanismes d'insertion ; l'accès et l'utilisation des services sociaux (étatique ou autres) et des réseaux (familiaux et autres) et plus particulièrement dans le domaine de la santé.

La problématique et les concepts de base de cette étude s'inspirent largement des résultats du séminaire de Lomé de février 1987 dont le thème était «L'insertion urbaine des migrants en Afrique». Les réflexions émanant de ce séminaire ont été complétées par certaines conclusions du séminaire sur les migrations dans les pays de la francophonie, qui s'est tenu à Montréal en août 1987. Ces deux séminaires ont permis de faire le point sur la question de l'insertion des migrants dans leur lieu d'accueil. Depuis, une étude largement inspirée de ces résultats a été réalisée au Sénégal par une équipe de chercheurs de l'Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan) et de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). L'étude de Bamako s'inspire également de ce travail.

L'hypothèse centrale de notre étude est que le processus d'insertion des migrants et non-migrants en milieu urbain dépend d'un ensemble de facteurs se situant à différents niveaux. Au niveau macro, le postulat peut être émis que l'insertion dépend des opportunités créées par les politiques de développement urbain mises en œuvre. Au niveau micro, il peut être avancé que la capacité des individus à tirer avantage de ces opportunités dépend de leurs caractéristiques propres au rang desquelles figurent le statut migratoire, l'éducation ou la qualification, voire leur situation familiale. La jonction entre ces deux niveaux conduit à un niveau intermédiaire ou *méso* défini par les réseaux de solidarité qui déterminent également la capacité des individus à accéder aux opportunités qui peuvent se présenter.

1.3. Préparation de l'enquête

Calendrier :

- préparation du projet : de janvier à juin 1991 ;
- enquête pilote : juillet 1991 ;
- bilan de l'enquête pilote et préparation des outils de collecte : août à décembre 1991 ;
- constitution de la base d'échantillonnage : décembre 1991 ;
- cartographie : janvier et février 1992 ;
- formation du personnel d'enquête : février 1992.

L'enquête pilote conduite en juillet 1991 a duré 5 jours. Elle a été menée dans deux quartiers de la commune IV de Bamako et a permis d'enquêter 20 ménages dans 13 concessions (200 individus). De ces 200 individus, 56 ont été tirés pour répondre à une première version du questionnaire biographique.

1.4. Date et durée de la collecte

L'enquête sur le terrain a duré du 17 février au 24 avril 1992 (un peu plus de deux mois).

1.5. Initiateurs de la recherche

Les initiateurs du projet sont le Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (Cerpod) de l'Institut du Sahel et le Département de démographie de l'Université de Montréal dans le cadre du Programme population et développement au Sahel (PPDS). Il importe de souligner que l'équipe Cerpod/Université de Montréal a travaillé en étroite collaboration avec celle de l'Ifan/Orstom qui a réalisé une enquête semblable à Dakar. L'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) a financé l'opération. Une équipe du Groupe inter-universitaire de Montréal-villes et développement a également apporté son concours pour les sections concernant l'habitat.

1.6. Univers d'étude

L'unité géographique retenue est celle du District de Bamako qui comptait une population d'environ 750 000 habitants répartis dans six communes.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

L'enquête IMMUS a permis d'utiliser trois types de questionnaire : un questionnaire ménage, un questionnaire biographique et un questionnaire santé. Dans un premier temps, on a tiré 70 secteurs d'énumération, c'est-à-dire districts de recensement, sur les 564 secteurs de la base de sondage du recensement de 1987 pour le District de Bamako. La cartographie de ces 70 secteurs nous a permis de mettre à jour l'inventaire des concessions. Un programme de tirage aléatoire nous a permis ensuite de tirer au hasard en moyenne 20 concessions par secteur. On a administré le questionnaire ménage à tous les ménages de chaque concession tirée. Dans un deuxième temps, le tirage des individus éligibles pour le questionnaire biographique s'est fait au sein de ces ménages. L'identification de ces personnes s'est faite dans les locaux du Cerpod, en administrant un programme de tirage aléatoire, sur une base de données contenant une série d'informations sur chacun des individus recensés dans un secteur et qui étaient déclarés résidents présents et âgés de 25 à 54 ans. Pour respecter notre objectif quant à la taille de l'échantillon désiré (2 400 biographies réparties entre 3 générations de 800 personnes chacune), il a été tiré un peu plus de 1 000 individus dans chacun des trois groupes de générations (25-34 ans ; 35-44 ans ; 45-54 ans). Les résidents absents et les visiteurs sont exclus de l'échantillon. Au total, notre enquête a permis de recueillir des informations auprès de 2 320 ménages (soit 21 323 personnes) et nous avons obtenu les biographies complètes de 2 141 personnes, soit 580 du groupe de générations 1937-1946, 703 du groupe de générations 1947-1956, 772 du

groupe de générations 1957-1966 et 86 femmes interrogées suivant le critère qu'elles étaient les conjointes des hommes mariés de la plus vieille génération.

L'échantillonnage pour l'administration du questionnaire sur la santé s'est fait différemment. Nous avons procédé par choix raisonné en nous limitant aux secteurs de deux quartiers qui reflètent un contraste assez marqué des zones d'habitat de Bamako : Banconi (4 secteurs) et Darsalam (2 secteurs). L'enquête santé a recueilli des informations sur un peu moins de 450 personnes.

1.8. Profil des enquêteurs

Les candidats devaient avoir le niveau du baccalauréat malien et un minimum de deux années de scolarité supplémentaires. Sur les quelque 80 dossiers reçus au Cerpod, 29 personnes ont finalement été retenues à la suite d'un examen écrit, dont une dizaine de femmes. Nous avons ainsi composé 3 équipes de 7 enquêteurs et d'un contrôleur pour l'enquête ménage et l'enquête biographique et une équipe de deux enquêteurs pour l'enquête santé. Trois des autres candidats retenus ont travaillé aux activités de codification et de saisie. La supervision était assurée par les responsables de l'enquête (quatre de l'Université de Montréal dont deux chercheurs et deux étudiants de doctorat en démographie et deux chercheurs du Cerpod).

2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE

2.1. Les documents de l'enquête

Les trois principaux documents sont le *Questionnaire ménage*, le *Questionnaire biographique* et le *Questionnaire de santé* que nous décrirons brièvement. Trois *Manuels de l'agent enquêteur* ont également été conçus pour chacun des questionnaires. Quatre autres documents ont été élaborés :

1. *document d'information sur l'enquête de 1992* ;
2. *liste des codes géographiques* ;
3. *liste des secteurs d'activité* ;
4. *nomenclature des codes de professions*.

On peut consulter tous ces documents au Cerpod à Bamako et au Département de démographie de l'Université de Montréal. Tous ces documents sont disponibles sous formes de fichiers en s'adressant au Département de démographie de l'Université de Montréal.

- *Le questionnaire ménage*

Il importe ici de rappeler préalablement les définitions du ménage et de la cellule familiale qui sont les deux concepts de base retenus. Le ménage a été défini comme étant un ensemble des personnes vivant dans la même unité d'habitation et partageant leurs ressources et leurs frais de groupe. Communément, c'est le groupe de personnes vivant et mangeant ensemble et qui se

reconnaissent sous l'autorité d'un même chef de ménage. Un ménage peut par ailleurs comprendre différents sous-groupes que l'on nomme ici des noyaux familiaux. Le noyau familial est une unité familiale (un ménage peut en comporter plusieurs) qui comprend les époux (ou l'un d'eux) et leurs enfants non mariés, ainsi que les parents consanguins ou par alliance, à condition que ceux-ci soient à la charge du chef du noyau. De façon générale, le questionnaire ménage ressemble à celui utilisé dans la plupart des recensements et contient deux modules.

Le premier module permet de fournir des informations sur la composition du ménage, les caractéristiques démographiques et socio-économiques et sur l'état de santé de chacun de ses membres. Les cinq premières questions permettent d'enregistrer les membres du ménage et de renseigner sur la composition du ménage. Une question sur la situation de résidence permet d'estimer le volume de la population résidante au moment de l'enquête. Ensuite celles sur le sexe, l'âge en années révolues, la situation matrimoniale, le statut migratoire et la nationalité en donnent la structure démographique. La composition socioculturelle et socio-économique est donnée par les questions sur l'ethnie, la religion, l'instruction et l'alphabétisation et celles sur l'activité pour les personnes âgées de 6 ans et plus. D'autres questions renseignent sur l'état de santé des enquêtés.

Le deuxième module permet de recueillir des informations sur les caractéristiques du logement habité par les membres du ménage et sur la possession de certains biens et équipements. Les informations sur l'habitat servent, avec d'autres modules de l'enquête, à rendre compte des conditions socio-économiques actuelles de la population. On distingue d'une part les informations relatives au mode d'occupation (hébergé, locataire ou propriétaire), ensuite celles qui concernent les caractéristiques physiques du logement, des équipements et des biens possédés par le ménage.

- *Le questionnaire biographique (pour une description plus détaillée se rapporter au plan détaillé du questionnaire, point 2.5)*

L'enquête biographique consiste à recueillir des informations sur différents événements que les individus ont connus au cours de leur vie. Cela suppose préalablement une énumération exhaustive et une datation aussi précise que possible des différents événements. Évidemment, la mémoire des individus a ses limites. À cette difficulté s'ajoute celle liée à la méconnaissance des dates des événements pour de nombreuses populations, notamment au Mali. Pour faire face à ces problèmes, nous avons utilisé une fiche Age-Événement AGEVEN qui sert à classer, dans le temps, les différents événements vécus par la personne enquêtée. Compte tenu de la problématique liée à la présente enquête, trois types d'événements ont été retenus. Il s'agit des événements de la vie familiale, de l'itinéraire résidentiel hors Bamako et à Bamako et de la vie professionnelle. La fiche AGEVEN comporte trois colonnes pour l'enregistrement de chacun de ces types d'événements. Deux autres colonnes où figurent les années allant de 1938 à 1992 et les âges correspondants en années révolues, servent alors à situer dans le temps ces événements. La fiche permet

d'enregistrer aussi bien des renseignements donnés avec une date précise, que des événements dont on peut simplement donner l'âge ou la durée. Elle doit être utilisée de façon interactive de manière à vérifier la cohérence et la séquence des événements. Ce faisant, elle permet de mieux repérer les événements dans le temps, les uns par rapport aux autres et d'aider les enquêtés à situer temporellement des événements dont ils peuvent avoir oublié la date. Les événements familiaux (naissances, mariages, décès du conjoint ou d'enfants, divorces, etc.) étant les plus facilement identifiables dans le temps, le remplissage de cette fiche débute par ces types d'événements. Les événements concernant les itinéraires migratoires et professionnels sont ensuite ajoutés sur la fiche AGEVEN ; l'identification des événements familiaux facilite le repérage des autres événements. Les informations de la fiche AGEVEN sont ensuite reportées sur le questionnaire biographique qui est l'instrument de base pour l'analyse des itinéraires individuels. Il comporte six modules correspondant à différents aspects de la vie de l'individu. Une description détaillée de ce questionnaire est présentée à la question 5 du présent document.

- *Le questionnaire santé*

L'enquête pilote de 1991 a confirmé la nécessité d'élaborer un questionnaire spécifique permettant de couvrir le volet santé. Compte tenu de la particularité du thème, il a été convenu d'affecter un personnel spécialement formé à cette opération de collecte. Les discussions menées avec l'équipe de recherche sur la santé communautaire de l'Institut de recherche en santé publique de Bamako (INRSP) ont permis d'aboutir à la version finale du questionnaire. Ce questionnaire comporte les rubriques suivantes : les maladies survenues à l'enquêté au cours des deux dernières semaines et les différents types de recours utilisés ; les interruptions d'activité pour cause de maladie ; la possession d'une assurance médicale, la vie de relation, l'hospitalisation, la connaissance, la prévention des maladies et l'orientation médicale, la santé liée à la reproduction (pour les femmes éligibles).

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

Les aspects les plus complexes de la collecte, et sur lesquels nous avons particulièrement insisté lors de la formation des enquêteurs, sont la datation des événements, la saisie des liens de parenté, la codification primaire des lieux géographiques et le concept d'activité économique. Nous avons également travaillé amplement sur l'utilisation de la fiche AGEVEN (fiche de datation des événements) comme outil de travail particulièrement important pour le remplissage du questionnaire biographique et le contrôle de la qualité des informations fournies.

2.3. Déroulement de l'entretien

Le travail d'enquête dans chacune des six communes de Bamako a été précédé par une série de messages diffusés à la radio nationale et dans certaines des radios libres du Mali permettant ainsi d'informer la population sur

les objectifs de cette recherche et sur le passage éventuel des équipes d'enquête dans la commune en question. Les agents cartographes du Cerpod effectuaient une visite dans chacun des ménages sélectionnés la veille du passage de l'équipe d'enquête. Lors de l'enquête en tant que telle, le contrôleur attiré d'une équipe accompagnait chacun des enquêteurs lors de la première rencontre dans la concession (enquête ménage). Par la suite, l'enquêteur devait préciser les objectifs de l'opération de collecte avec chacune des personnes retenues pour le volet biographique. Cette stratégie de sensibilisation semble avoir permis de créer un climat favorable à la collecte d'informations. Lors de l'enquête biographique, l'enquêteur remplissait d'abord la fiche AGEVEN avec l'enquêté. Ce sont les informations obtenues sur cette fiche AGEVEN qui étaient ensuite rapportées dans le questionnaire biographique pour être complétées durant l'entretien.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

L'enquêteur s'adressait à un seul individu à la fois. L'interlocuteur lors de l'enquête ménage devait être le chef de ménage ou son conjoint ou sa conjointe ou l'une d'elles (habituellement l'épouse la plus « ancienne » dans les ménages polygames). Cette personne pouvait être aidée par d'autres membres du ménage pour compléter le questionnaire ménage. De nombreux enquêtés utilisaient leur carnet de famille pour donner certaines précisions, notamment à propos des dates de naissance, de décès et de mariage.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Le questionnaire biographique est l'instrument de base pour l'analyse des itinéraires individuels et comporte six modules (numérotés de 3 à 8, les modules 1 et 2 étant ceux du Questionnaire ménage) correspondant à différents aspects de la vie de l'individu. Le module 3 intitulé « Origine familiale et enfance » fournit deux types d'informations. La plupart des questions concernent les caractéristiques personnelles de l'individu (sexe, âge, statut matrimonial, religion, langue, rang de naissance, etc.). Une attention particulière est accordée à l'éducation des individus (niveau, type d'école, etc.). Quelques questions portent sur le niveau de maîtrise de la langue bambara et du français. Enfin toute une série de questions concernent les caractéristiques des parents biologiques ou tuteurs des enquêtés (ethnie, caste, activités économiques, nuptialité, etc.).

Le module 4 « Vie migratoire et professionnelle hors Bamako » comporte trois sections. Comparativement au questionnaire utilisé à Dakar, ce module a été conçu de façon à distinguer l'itinéraire migratoire hors Bamako de l'itinéraire professionnel. La première section renseigne donc sur chacun des lieux de résidence de plus de six mois en dehors de Bamako. Elle indique les dates d'installation et de départ, le nom du lieu, et la personne principale avec laquelle résidait l'enquêté, s'il y a lieu, dans chacune de ces différentes résidences. La deuxième section s'intéresse aux différentes activités exercées en dehors de Bamako. Les questions portent sur les dates de début et de fin de ces activités et sur le type et la nature de ces activités. La troisième section décrit quant à elle les conditions de la première installation à Bamako. Le

module 5 « Résidence de plus de six mois à Bamako » retrace l'itinéraire résidentiel dans la capitale. On obtient ainsi, pour chacune des résidences, la durée et le quartier habité, le mode d'occupation, les caractéristiques physiques et la catégorie du logement de même que l'équipement disponible. Ce module renseigne également sur la filière d'accès au logement.

Le module 6 « Vie active à Bamako » nous a permis d'enregistrer toutes les périodes d'activité à Bamako (d'une durée minimale de six mois), que l'activité soit productive ou non. Cela permet de retracer les étapes passées hors du marché du travail ainsi que l'itinéraire professionnel sur le marché du travail à Bamako. Lorsque le travail est l'activité principale exercée au cours d'une période donnée, une série d'autres questions relatives à l'emploi occupé sont posées à l'enquêté. Ces informations portent sur la profession, le secteur, le statut d'occupation, la filière d'accès à l'emploi, les rapports de production, la nature formelle ou informelle de l'entreprise, la localisation de l'activité, la formation et la promotion dans l'entreprise, la protection sociale, le mode de rémunération et le revenu pour les salariés. À cette série de questions s'ajoutent celles sur les activités secondaires, le motif de changement d'activité et les rapports entretenus avec les milieux d'origine par les migrants. Lorsque la période d'activité n'est pas une période de travail, l'enquêté est interrogé sur la personne qui l'a pris en charge à ce moment. Enfin, comparativement à l'enquête de l'Ifan/Orstom effectuée à Dakar, une question sur le niveau d'études atteint à la fin de chacune des périodes d'études a été ajoutée. De même, une série de questions concernant le travail ménager a été adressée aux femmes pour chacune des périodes d'activités.

La vie familiale de l'individu est saisie à travers le module 7 « Vie matrimoniale » et le module 8 intitulé « Enfants nés vivants ». Le premier permet de retracer l'histoire matrimoniale de l'individu depuis son premier mariage jusqu'à sa situation matrimoniale actuelle. Le module enregistre toutes les unions de l'enquêté, qu'elles soient en cours ou terminées. Sont saisis les caractéristiques du conjoint (y compris son activité et sa résidence avant le mariage), les liens de parenté avec la famille du conjoint et l'issue de l'union. Il importe de souligner que les informations collectées à Bamako ont permis d'identifier les étapes de l'union. Ces étapes ont été saisies par les dates (mois et année) de fiançailles et des différentes célébrations du mariage (religieux, coutumier et civil) et de la cohabitation.

Le module 8 offre les informations sur la vie parentale qui représente le second aspect de la vie familiale de l'enquêté. Comparativement au questionnaire de l'Ifan/Orstom, qui renseignait essentiellement sur les enfants vivants au moment de l'enquête, nous avons ici recueilli des informations sur l'ensemble des enfants nés vivants de chacun des enquêtés. Ce module renseigne donc sur l'ensemble de la progéniture de l'individu avec des informations sur l'identité et les caractéristiques démographiques de chacun des enfants, les dates de décès s'il y a lieu, le *confiage*⁽¹⁾ ou la corésidence des enfants, leur scolarisation, leur activité et leur situation matrimoniale actuelle.

(1) Voir chapitre VIII, note 2, page 188.

Une section s'adressant uniquement aux femmes concernait les comportements en matière de santé pendant et après la grossesse. Enfin, un dernier module 9 complète le questionnaire biographique et contient des remarques sur le déroulement de l'entretien.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

L'unité temporelle de base est le mois. Pour les événements « activité » et « résidence », les épisodes devaient avoir une durée minimum de six mois pour être pris en compte sauf s'il s'agissait du dernier événement (en cours au moment de l'enquête). Tous les événements identifiés sont ainsi localisés dans le temps par un mois et une année. Dans les cas où le mois pouvait être difficile à identifier, nous avons utilisé la méthode expérimentée à Dakar par l'équipe de l'Ifan/Orstom. Il s'agissait en somme d'être à même d'identifier l'ordre de succession des événements lorsqu'au moins deux événements surviennent la même année. Dans un premier temps, on propose à l'enquêté de s'aider du calendrier agricole (ou de la pluviométrie) pour déterminer approximativement les dates des événements (au trimestre près). Si ce premier outil ne convient toujours pas, il est suggéré alors d'identifier avec l'enquêté l'antériorité de chacun des événements et d'utiliser une codification particulière (codes 33, 66 et 88).

2.7. Innovations

Nous retenons ici cinq principaux éléments en matière d'innovation. Au point 5.5 (plus bas), nous reviendrons sur ces éléments.

- Nous avons distingué, d'une part, les périodes d'activité économique et, d'autre part, les périodes de résidence et ce, selon qu'elles se sont déroulées à l'extérieur de Bamako ou dans la capitale du Mali.
- Nous avons également pu distinguer les périodes de non-activité en fonction de ce qu'elles étaient réellement : chômage, maladie, retraite, période au foyer, études.
- Nous avons adressé une série de questions aux femmes concernant le travail ménager et ce, pour chacune des périodes d'activité qu'elles ont connues.
- La biographie matrimoniale précise, pour chaque union, les types de célébrations qui ont marqué le mariage (civile, religieuse et traditionnelle) et les dates de chacune de ces célébrations.
- En ce qui a trait à la propriété résidentielle, nous avons prévu une question concernant la propriété collective familiale.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Afin de minimiser le taux de déperdition dans l'échantillon, nous avons décidé de réduire le temps de passage entre l'enquête ménage et l'enquête

individuelle biographique. Une fois complété, le questionnaire ménage était acheminé au bureau de coordination du Cerpod où les agents informatiques effectuaient la saisie des 12 variables nécessaires à la constitution de la base d'échantillonnage. Une fois constitués, ces fichiers étaient soumis aux programmes informatiques qui permettaient la sélection des individus éligibles au questionnaire biographique. Le lendemain matin, l'enquête biographique commençait auprès des individus sélectionnés. La durée de l'entrevue pour le questionnaire biographique était en moyenne de 45-55 minutes. Cette durée variait évidemment considérablement selon l'âge de l'enquêté et selon le nombre d'événements connus (nombre de mariages, d'enfants, de migrations, etc.)

3.2. Taux de non-réponse

Dans l'enquête ménage, 7,6% des concessions tirées n'ont pu être enquêtées parce qu'elles n'étaient pas habitées ou que les habitants ne faisaient pas partie de la population à enquêter (étrangers); 1,9% n'ont pu être enquêtées pour raisons d'absence ou de refus. Pour l'enquête biographique, 19,5% des individus initialement retenus n'ont pu être enquêtés, dont environ le tiers suite à un mauvais enregistrement lors de l'enquête ménage (individus qui étaient en fait absents, mais qui ont été enregistrés comme étant présents ou pour lesquels une erreur de déclaration de date de naissance faisait en sorte que leur âge réel ne les rendait plus éligibles). Le taux de refus a été de moins de 2% alors que dans moins de 1% des cas l'entretien n'a pu être réalisé pour des raisons de santé de l'enquêté. Le taux de déperdition peut donc être évalué à environ 10%. Aucun mode de substitution n'a été utilisé.

3.3. Collectes complémentaires

À la fin de l'année 1993, soit près de dix-huit mois après l'enquête IMMUS de 1992, Chantal Rondeau, membre de l'équipe *Villes et développement du Groupe inter-universitaire de Montréal*, a réalisé l'Enquête qualitative sur l'appropriation foncière à Bamako de 1993 (EQAF-Bamako, 1993). Cette opération de collecte a notamment permis de rendre compte des difficultés à cerner le statut d'occupation du logement à l'échelle des individus, des ménages et des familles (Rondeau *et al.*, 1996). L'EQAF-Bamako a concerné 78 chefs (et leurs épouses lorsque les chefs étaient des hommes mariés) qui avaient déjà été enquêtés lors de l'IMMUS et qui résidaient dans trois quartiers de Bamako : Niaréla, Lafiabougou et Niamakoro.

3.4. Évaluation de la collecte

Le déroulement de l'enquête sur le terrain n'a pas posé de difficultés majeures. La sensibilisation faite auprès des populations a facilité le travail des enquêteurs. Certaines difficultés ont tout de même été rencontrées. Même s'ils étaient peu nombreux, les refus déguisés ou catégoriques de certains enquêtés de se soumettre aux questions ont rendu la tâche quelque peu difficile aux enquêteurs. On note aussi l'arrivée tardive de certaines personnes retenues lors du tirage pour l'enquête biographique. Ceci est particulièrement vrai pour

les hommes et pour certaines femmes travaillant dans le commerce. Les équipes ont ainsi été obligées de demeurer sur le terrain parfois jusqu'après 23 heures. La période d'enquête chevauchait celle des élections législative et présidentielle. Contrairement à nos attentes, ces événements n'ont aucunement perturbé le déroulement de l'enquête. Les efforts faits en ce qui a trait à la sensibilisation (communiqué à la radio et prise de contact avec les populations) ne sont certainement pas étrangers à ce résultat. Les problèmes les plus importants se sont posés plus particulièrement pendant la période de carême religieux du mois de mars qui coïncidait également avec le moment de l'année où les températures sont les plus élevées. Il était parfois difficile de demander à des enquêtés qui n'ont ni mangé ni bu depuis plus de douze heures de prendre une heure pour répondre à un questionnaire. Ce problème a également affecté le rendement de certains enquêteurs qui respectaient les interdits liés à la pratique du Ramadan.

Les problèmes de mémoire n'ont pas été particulièrement importants. En fait, la fiche AGEVEN, qui résume en quelque sorte la vie de l'individu, s'est avérée être un outil particulièrement performant pour la collecte de données biographiques auprès des populations du Mali. La précision mensuelle de certains événements n'a, par ailleurs, pas pu être donnée pour de nombreux événements et ce, malgré l'utilisation du calendrier historique et du calendrier des saisons. Un calendrier des fêtes musulmanes aurait probablement été plus utile et devrait être utilisé à l'avenir.

4. TRAITEMENT de L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

Le précodage de la majorité des questions a accéléré le travail. En ce qui a trait aux lieux géographiques, aux professions et secteurs d'activité, le principe a été retenu de transcrire les réponses et de faire la codification *a posteriori*. Une liste de codes géographiques a ensuite été élaborée permettant notamment de distinguer les quartiers de Bamako. La nomenclature des professions, produite lors du Recensement malien de 1987, a été utilisée pour la codification des professions. Trois enquêteurs formés furent détachés pour porter les codes sur les questionnaires avant de les acheminer vers la saisie.

4.2. Fichiers de base de l'enquête

Les programmes de tirage aléatoire et de mise en forme des listes nominatives des individus ont été élaborés à partir des logiciels Basic et D-Base. Les programmes de saisie et d'apurement des fichiers ont été élaborés à l'aide de la version 2.26 du logiciel ISSA (Internat System for Survey Analysis) développé par l'Institute for Resource Development/Westinghouse. Avec le même outil, toutes les applications de transformation de fichiers ont été développées. Cette opération a duré jusqu'en août 1992. Les fichiers de données ont ensuite été transformés pour être traités à partir du logiciel STATA.

4.3. Choix de la saisie de la variable temps

La variable de temps retenue permettait de situer chacun des événements en mois et en année. L'incapacité à produire une précision mensuelle pour certains événements nous a conduits indirectement à retenir une précision semestrielle ou trimestrielle (codes 33, 66, 88 et 99).

4.4. Choix de l'unité de temps pour l'analyse

La plupart des événements sont calculés en terme de durées écoulées en mois depuis le 1^{er} janvier 1900.

4.5. Utilisation des méthodes d'analyse des biographies

Nous utilisons les méthodes d'analyse des biographies (descriptives et multivariées) qui se trouvent notamment dans le manuel d'analyse des biographies de Bocquier (1996).

4.6. Autres méthodes d'analyse

Aucune.

4.7. Les utilisateurs des données

Professeurs, chercheurs, doctorants, étudiants à la maîtrise, principalement de l'Université de Montréal et du Cerpod : Victor Piché, Dieudonné Ouedraogo, Richard Marcoux, Mamadou Kani Konaté, Mouhamadou Gueye, Michel Diawara, Amadou Bâ, Aka Kouamé, Richard Morin, Lucie Gingras, Thomas Legrand, Philippe Bocquier, Soumaila Mariko, Mireille Kantiebo, Fatouma Sissoko, Seydou Souley, Chantal Rondeau, Gaël LeJeune.

4.8. Confrontation avec d'autres enquêtes biographiques

Notamment avec les résultats de l'« Enquête qualitative sur l'appropriation foncière à Bamako » de 1993 (EQAF-Bamako, 1993). Ceci nous a permis de rendre compte des difficultés à cerner le statut d'occupation du logement à l'échelle des individus, des ménages et des familles (familles élargies). Nous avons également analysé certains de nos résultats (rétrospectifs) en les comparant avec les données des enquêtes et recensements réalisés au Mali depuis 1960. Par ailleurs, notre équipe travaille étroitement avec l'équipe de l'Ifan/Orstom qui a réalisé une enquête similaire dans la capitale sénégalaise en 1989. Nos travaux d'analyse comparée viennent de paraître⁽²⁾.

⁽²⁾ Voir Ph. Antoine, D. Ouedraogo, V. Piché (éds), 1998, *Trois générations de citoyens au Sahel*, L'Harmattan, Collection Villes et entreprise, 276 p.

5. ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE

5.1. Principaux thèmes traités et analysés

Le cœur du questionnaire est bel et bien la triple biographie qui s'articule autour des questions de migrations, d'activité économique et de vie familiale. Pour l'instant nos travaux ont principalement porté sur l'insertion résidentielle (décohabitation, accès au logement locatif, accès à la propriété), sur l'insertion professionnelle à Bamako (formation, insertion dans les secteurs formel et informel); nous avons également examiné la formation des ménages via l'entrée en union et la mise en union polygamique. Tout ce qui concerne la dimension fécondité n'a pas encore été réellement examiné. La mortalité des enfants a été examinée essentiellement en fonction d'une validation des données (mémoire de maîtrise de Djibril Dicko). La liste restreinte des publications rend bien compte des thèmes qui ont été traités à ce jour.

Outre les questions sur les lieux de résidence et les professions, on trouve très peu de questions ouvertes dans le questionnaire biographique utilisé. Enfin, compte tenu de la somme d'informations recueillies, on pourrait croire qu'il y a beaucoup de dimensions superflues. En fait, il est possible que ce soit le manque de « main-d'œuvre », ou de temps pour nous permettre d'analyser ces données, qui fasse défaut.

5.2. Ce qui a très bien marché

La logistique prévue pour « attaquer » le terrain a été particulièrement efficace. Nous avons été agréablement surpris par l'accueil réservé au personnel d'enquête par les populations bamakoises et la patience qu'elles ont manifestée lors d'entretiens qui pouvaient parfois durer plus d'une heure (à des températures très élevées et pendant le Ramadan). La stratégie adoptée pour réduire la déperdition qui consistait à mener presque simultanément les enquêtes « ménage » et « biographique » a été très concluante (cf. section 3).

La collecte de données rétrospectives semble particulièrement bien adaptée chez des sociétés de l'oral, comme celles que l'on retrouve au Mali, où la mémoire des individus se doit d'être particulièrement développée. La fiche AGEVEN s'est avérée être un outil particulièrement efficace pour ce genre d'enquête et un outil extrêmement important lors du remplissage du questionnaire biographique.

Dans l'ensemble, les informations collectées se sont avérées extrêmement riches pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de ce projet (cf. section 1).

5.3. Ce qui s'avère être des erreurs

Alors que les biographies familiale et résidentielle n'ont pas posé de difficultés importantes en ce qui a trait à la collecte d'informations, la biographie professionnelle nous paraît avoir été plus problématique, compte tenu

des objectifs que nous nous étions donnés. On peut identifier trois types de problèmes :

- Le fait de délimiter l'activité à une période minimum de six mois ne permet pas de rendre compte de la précarité de certains emplois qui s'inscrivent dans les stratégies de survie et/ou d'accès à des emplois stables. Un recueil partiel de ces activités (au cours des cinq dernières années par exemple) permettrait éventuellement de mieux circonscrire l'ampleur de ce phénomène.

- La multiactivité est difficile à saisir et ce, davantage à l'aide d'outils de collecte de données rétrospectives. Ce phénomène est particulièrement important chez les femmes. Les déclarations « au foyer » peuvent parfois cacher des activités dans le secteur informel. Nous avons prévu une série de question sur les activités secondaires, mais aucune date de début et de fin de période pour ces activités secondaires n'a été prévue.

- Pour la codification des professions, notre choix s'est porté sur la nomenclature des professions utilisée lors du recensement malien de 1987, elle-même inspirée de celle du BIT. Cette nomenclature ne nous semble pas rendre compte de la complexité des situations professionnelles que l'on trouve à Bamako. Nous croyons qu'une codification *a posteriori*, comme l'équipe de l'Ifan-Orstom l'a fait pour Dakar, pourrait permettre de rendre compte de la diversité des informations. La saisie intégrale des informations collectées à ces questions ouvertes pourrait aussi s'avérer une option intéressante, étant donné, notamment, les potentialités importantes qu'offre le développement des logiciels de traitement des informations non numériques.

Un oubli important dans le module 7 « vie matrimoniale » fait en sorte qu'il ne nous est pas possible de connaître l'entrée ou les entrées en union polygamique de même que les sorties de ce type d'union pour la population féminine. Quelques questions supplémentaires auraient permis d'éviter cette lacune.

5.4. Éventuelles modifications

Outre les problèmes et les solutions évoqués précédemment, il nous apparaît important de souligner les problèmes de troncatures qui se posent pour ces populations particulièrement touchées par les migrations. Dans la mesure où les moyens le permettent, un échantillon national devrait être envisagé quitte à sur-échantillonner dans les strates urbaines (nous y reviendrons à la section 6).

5.5. Évaluation des innovations introduites

Les innovations qui ont été introduites dans cette enquête sont le fruit d'un travail d'équipe, notamment avec les membres de l'Ifan/Orstom qui ont travaillé sur l'enquête de Dakar. L'utilisation d'un échantillon de biographies féminines nettement plus important qu'à Dakar nous permet évidemment de mieux cerner les changements sociodémographiques propres à cette sous-population. Revenons sur les cinq éléments identifiés en matière d'innovation au point 2.7.

- *Recueil séparé des périodes d'activité économique selon qu'elles se sont déroulées à l'extérieur de Bamako ou dans la capitale du Mali.* Il est évident que cette façon de faire alourdit légèrement la collecte. Il demeure toutefois que cet ajout (par rapport à d'autres enquêtes) nous permet de bien circonscrire les périodes effectives « d'exposition aux risques » à Bamako. Elle permet également de pouvoir examiner les liens entre les activités à l'extérieur de l'espace géographique étudié et les événements qui nous intéressent et qui se sont déroulés dans l'espace du District de Bamako.

- *Identification des périodes de non-activité en fonction de ce qu'elles étaient réellement : chômage, maladie, retraite, période au foyer, études.* Ces distinctions se révèlent importantes pour l'étude des périodes hors du marché du travail. Une question additionnelle concernant les périodes d'études sert à préciser le niveau atteint et nous permet ainsi d'éviter d'utiliser des estimations indirectes du niveau de scolarité en fonction de l'âge. Compte tenu des forts taux d'abandons et d'échecs scolaires que l'on retrouve au Mali, cette précision s'avère très importante.

- *Questions aux femmes concernant le travail ménager et ce, pour chacune des périodes d'activité qu'elles ont connues.* Ces informations devraient offrir un potentiel d'analyse particulièrement riche. Ces informations demeurent toutefois fort approximatives dans la mesure où elles sont rattachées à une période donnée, période qui peut parfois être assez longue. Ces informations n'ont toutefois pas encore fait l'objet d'analyse systématique nous permettant d'en faire une évaluation précise.

- *Identification des types de célébration qui ont marqué le mariage (civile, religieuse et traditionnelle) et des dates de chacune de ces célébrations.* Cette information s'est avérée très riche dans la mesure où elle nous a permis d'observer un phénomène de changement de calendrier de ces célébrations (chapitre 6 dans Ouedraogo et Piché, 1995). Ce phénomène apparaît particulièrement important chez les populations qui connaissent les conditions de vie les plus précaires.

- *Ajout d'une question sur la propriété collective familiale.* Il ne fait aucun doute que cette information est des plus importantes puisqu'elle correspond à une réalité largement répandue au Sahel et notamment en milieu urbain malien (Rondeau *et al.*, 1996).

5.6. Évaluation d'ensemble

Rappelons que l'objectif central de la recherche est d'étudier l'évolution des conditions de vie de même que les modalités de l'insertion urbaine des populations dans un contexte d'aggravation de la crise économique et de paupérisation des ménages au Mali. La méthodologie utilisée dans le cadre de notre recherche nous permet de bien rendre compte de ces phénomènes. L'analyse de la mobilité au sens large (mobilité professionnelle, mobilité familiale, etc.) peut se faire relativement bien avec les outils que nous avons développés, notamment à l'aide des informations obtenues avec le questionnaire biographique. La mobilité résidentielle à l'extérieur de l'univers retenu, ici le District

de Bamako, pose toutefois des problèmes de troncature importants, limitant ainsi les possibilités analytiques de certains phénomènes sociaux étudiés. En effet, les populations ne peuvent être étudiées que durant les périodes où elles résident à Bamako, ce qui peut créer des biais importants pour l'étude de certains phénomènes.

Il demeure néanmoins que l'enquête IMMUS est la seule enquête quantitative rétrospective effectuée au Mali qui permette de circonscrire l'articulation des trajectoires migratoires, des itinéraires de travail et des cursus familiaux.

6. RECOMMANDATIONS

Le problème majeur que nous avons rencontré dans l'analyse des biographies a trait à la sélectivité de l'échantillon urbain. En effet, la mobilité étant généralement forte en milieu urbain, l'échantillon de migrants est fortement biaisé en faveur de ceux qui sont restés en ville (probablement parce qu'ils se sont insérés de façon satisfaisante). De plus, l'émigration constitue un risque concurrent fort important. Une façon de limiter ces biais est de constituer un échantillon national. Certes, le problème n'est pas complètement éliminé et sera d'autant plus important que la migration internationale est forte. Mais à l'échelle nationale, le biais sera faible.

7. BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE P. et PICHÉ V., 1994, L'insertion urbaine à Bamako et Dakar : les jeunes vivent la crise, leurs aînés la supportent, *Pop Sahel*, Cerpod (Mali), n° 21, pp. 48-52.
- BÂ A., 1995, *Migration et santé des populations à Bamako (Mali)*, Thèse de doctorat sous la direction de V. Piché et C. MBacké, Université de Montréal.
- DICKO D. A., 1995, *Étude de la qualité des données relatives à l'estimation de la mortalité infanto-juvénile selon l'enquête Insertion des migrants en milieu urbain au Sahel, Bamako 1992*, Mémoire de maîtrise sous la direction de R. Bourbeau, Université de Montréal.
- KANTIÉBO M., 1995, *Mesure et analyse des facteurs de l'activité économique des femmes à Bamako*, Mémoire de maîtrise sous la direction de V. Piché et C. Le Bourdais, Université de Montréal.
- MARCOUX R. et PICHÉ V., 1997, Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako, Actes des Secones journées scientifiques du Réseau démographie : *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Ouagadougou, 13-15 novembre 1996.
- MARCOUX, R., KONATÉ M. K., KOUAMÉ A., OUEDRAOGO D. et PICHÉ V., 1995, L'insertion urbaine à Bamako : présentation de la recherche et de la méthodologie de l'enquête, in P. Antoine et A.B. Diop (éds), *La Ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, Dakar, Collection Mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan), pp. 27-37.

- MARCOUX, R., MORIN R., GINGRAS L. et OUEDRAOGO D., 1996), Habiter à Bamako : conditions de logement et réponses des ménages dans une ville sahéenne, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, n° 109, pp. 5-28.
- MARIKO S., avril 1996, *L'accès au premier emploi à Bamako*, Thèse de doctorat sous la direction de V. Piché et J. Renaud, Université de Montréal.
- OUEDRAOGO D. et PICHÉ V. (éds), 1995, *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala, 205 p.
- RONDEAU C., GINGRAS L., KONATÉ M. K. et MARCOUX R., 1996, Propriétaires ou hébergés ? À propos des difficultés à saisir le statut résidentiel à Bamako, *Revue canadienne des études africaines*, vol. 30, n° 3, pp. 409-423.
- SISSOKO F., 1995, *La mobilité résidentielle intra-urbaine à Bamako*, Mémoire de maîtrise sous la direction de V. Piché et R. Marcoux, Université de Montréal.
- SOULEY S., 1995, *Les formes d'organisation familiale en milieu urbain africain : le cas de Bamako au Mali*, Mémoire de maîtrise sous la direction de V. Piché et R. Marcoux, Université de Montréal.